

jouissent des fruits de leur héroïsme. Alors l'oubli n'est plus simplement un malheur, c'est une ingratitude.

C'est pour conjurer ce malheur, éloigner tout soupçon d'ingratitude, que ces quelques pages ont été écrites. Elles ont pour but de fixer, de perpétuer, chez les citoyens de S. Gérard de Montarville le "*Souvenir*" des héroïques *Pionniers* qui ont ouvert le Kiamika à la colonisation. Leurs noms et leur œuvre, faite dans un élan religieux et patriotique, méritent de passer à la postérité.

CHAPITRE I

Le Kiamika.—Étymologie.—Bornes.—Voies.

Situé dans le comté d'Ottawa, le canton Kiamika est au 46' 30" degré de latitude, un degré plus au nord que Montréal, quelques milles plus bas que Trois-Rivières.

L'étymologie de ce nom n'est pas encore clairement déterminée. " Si cet endroit, dit le Père Lemoine, est caractérisé par quelques roches à pic, on peut dire qu'il vient de *Kiamabikak*, composé de *Ka*, " celui qui ", et enfin de *Amabikat* " il est un rocher escarpé ", et enfin de la forme subjonctive contractée, laquelle produit *Kiamabikak*. En ce cas *ab* aurait été éliminé par inattention, comme il arrive souvent lorsque les blancs essaient de saisir les noms sauvages. (Eugène Rouillard, *Noms sauvages*, page 15.)

Il est borné au nord par le canton Campbell, au sud par Dudley, à l'ouest par la Lièvre et à l'est par Montigny et Boyer. Il est divisé en douze rangs, orientés du nord au sud. Le premier longe la Lièvre, tandis que le dernier confine aux cantons Boyer et Montigny. Le Kiamika est arrosé par deux rivières considérables, coulant à quelques milles de distance l'une de l'autre : la Lièvre qui baigne sa frontière occidentale, et la Kiamika qui lui donne son nom, et qui le traverse du nord au sud, allant se jeter dans la Lièvre.